

Utilisation sécuritaire des transpalettes manuels et électriques



OBJECTIFS

À la fin de cette formation, les participants seront capables d'utiliser en toute sécurité les transpalettes manuels et électriques, de reconnaître les risques associés et d'appliquer les mesures de prévention appropriées.

PUBLIC

Salariés amené à utiliser de manière occasionnel ou permanente ce type de matériel

PRÉ REQUIS

Aucun

NOMBRE DE PARTICIPANTS : Groupe de 6 personnes maximum.

CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION

Apports théoriques (3h30)

Introduction

Présentation des objectifs de la formation
Tour de table et recueil des attentes des participants

Réglementation et responsabilités

Cadre réglementaire (Code du travail)
Recommandation R366 de la sécurité sociale

Types de transpalettes et leurs caractéristiques

Transpalettes manuels
Transpalettes électriques à conducteur accompagnant

Risques liés à l'utilisation des transpalettes

Écrasement et coincement
Chutes de plain-pied
Troubles musculo-squelettiques
Risques spécifiques aux transpalettes électriques
Chargement/déchargement sur hayon ou pont de liaison

Mesures de prévention et bonnes pratiques

Vérifications avant utilisation
Techniques de conduite sécuritaire
Manutention des charges
Entretien et maintenance

Mise en pratique (3h30)

Démonstration pratique

Présentation des équipements
Démonstration des techniques de conduite sécuritaire

Exercices pratiques en sous-groupes

Prise en main des transpalettes
Manœuvres de base (déplacement, virage, freinage)
Chargement et déchargement de palettes
Franchissement de pentes et de seuils
Gestion des situations à risque

Évaluations

Évaluation théorique : QCM de 20 questions

Évaluation pratique : Parcours d'obstacles et mise en situation

DURÉE

7..heures soit.1..jours.

LIEU

- En centre ou en entreprise.

PÉDAGOGIE ET MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE UTILISÉ

La formation est dispensée par un formateur compétent et expérimenté avec application pratique en atelier
Documentation technique remis lors de la formation à chaque stagiaire.

Validation des Acquis

À l'issue du stage, une attestation de stage sera délivrée par U.C.F.E. à l'employeur.